



En partenariat avec :



Communiqué de presse

Une espèce d'oiseaux nicheurs sur quatre pourrait disparaître de France métropolitaine selon la Liste rouge des espèces menacées

- 3 décembre 2008 -

L'évaluation des menaces pesant sur les oiseaux nicheurs de métropole révèle une situation préoccupante : 73 espèces sur 277 sont actuellement menacées sur le territoire. Réalisée par le Muséum national d'Histoire naturelle et le Comité français de l'UICN, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, la Société d'études ornithologiques de France et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, cette analyse s'inscrit dans le cadre de l'élaboration en cours de la Liste rouge des espèces menacées en France.

La première étude réalisée sur l'ensemble des espèces nidifiant en métropole montre que les oiseaux sont confrontés à d'importantes menaces sur le territoire national. L'**intensification des pratiques agricoles** et la **régression des prairies naturelles** ont entraîné le déclin de nombreuses espèces comme le Râle des genêts, classé "en danger", et la Pie-grièche à poitrine rose, "en danger critique". Cette dernière, en situation extrêmement précaire, ne compte plus aujourd'hui que 30 à 40 couples en France.

Persécutés par le passé, certains rapaces comme le Milan royal restent aujourd'hui victimes de **tirs au fusil** et d'**empoisonnements** par des appâts toxiques, malgré leur protection réglementaire. L'Aigle de Bonelli est quant à lui menacé par la **raréfaction de ses proies** (le lapin de garenne) et par son **électrocution** sur les lignes haute-tension. Le premier est classé "vulnérable" et le second "en danger".

Parmi les espèces marines, le Pingouin torda et le Macareux moine, déjà victimes de la **pollution** due aux hydrocarbures, seraient désormais affectés par une **réduction de leurs ressources alimentaires** liée au changement climatique. Le **réchauffement du climat** entraînera sans doute à l'avenir la modification de l'aire de répartition de nombreuses espèces d'oiseaux, certaines pouvant disparaître de métropole du fait de leur déplacement vers le Nord. Trouvés sur le littoral breton, le Pingouin torda et le Macareux moine sont considérés comme "en danger critique" en France mais non menacés à l'heure actuelle à l'échelle mondiale.

La conjugaison de ces multiples menaces entraîne un **déclin marqué** de nombreuses populations d'oiseaux à l'échelle de la métropole. Le Râle des genêts a ainsi perdu 50% de ses effectifs en 10 ans, le Pic cendré apparaît en forte régression sur tout le territoire, et une espèce autrefois aussi commune que le Bouvreuil pivoine est aujourd'hui "vulnérable" du fait de son déclin de près de 60% en moins de 20 ans. Au total, alors que 12% des espèces d'oiseaux sont menacées d'extinction au niveau mondial, 26% des espèces nichant en métropole risquent de disparaître du territoire national.

Cependant, en dépit de cette situation préoccupante, différents exemples montrent que les efforts de conservation peuvent porter leurs fruits. Les actions de protection des zones humides engagés depuis plus de deux décennies ont permis d'améliorer la situation de plusieurs espèces, comme le Butor blongios et la Guifette moustac. Et après avoir disparu de France pendant près d'un siècle, le Vautour moine niche à nouveau dans les Grands Causses grâce au succès de son programme de réintroduction. Toutefois, la poursuite de la mobilisation des réseaux associatifs et le renforcement de l'action publique seront essentiels si l'on souhaite éviter de voir à l'avenir disparaître des espèces de l'avifaune française.

Comité français de l'UICN

Sébastien Moncorps, Directeur
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29
sebastien.moncorps@uicn.fr

Florian Kirchner, Chargé de programme "espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89
florian.kirchner@uicn.fr
<http://www.uicn.fr/>

Muséum national d'Histoire naturelle Service du patrimoine naturel

Jean-Philippe Sibley, Directeur adjoint
Tel. 01 40 79 32 66
sibley@mnhn.fr

Jacques Comolet-Tirman, Chargé d'études oiseaux
Tel. 01 40 79 32 81
comolet@mnhn.fr
<http://inpn.mnhn.fr/>



La Liste rouge des espèces menacées en France

Une Liste rouge nationale pour 2010

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) se sont associés pour la réalisation de ce projet mobilisateur et participatif, visant à dresser le bilan de l'état des espèces présentes en France métropolitaine et d'outre-mer. Le projet est réalisé avec l'appui du Programme pour les espèces de l'UICN International.

Pourquoi une Liste rouge pour la France ?

La Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil le plus fiable au niveau mondial pour évaluer le risque d'extinction des espèces. Fondée sur une solide base scientifique, elle met en lumière le déclin marqué et continu de la biodiversité dans le monde grâce à des critères précis.

La France s'est engagée, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, à stopper l'érosion de la biodiversité sur son territoire d'ici 2010. Dans ce contexte, la Liste rouge a été retenue comme indicateur de référence pour suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. Elle permettra de mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France.

Les deux livres rouges français de la faune et de la flore ont aujourd'hui plus de 10 ans et ont été réalisés selon une méthodologie qui n'a désormais plus cours. De plus, ils ne concernent que les espèces de métropole.

Un projet participatif pour la Liste rouge nationale

Etablie conformément aux critères de référence de l'UICN, la Liste rouge nationale vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire national. Il s'agit de réunir les meilleures informations disponibles sur le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Lancé en 2007, le projet de Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques (mammifères, plantes vasculaires, crustacés, libellules...) et géographiques (métropole, Réunion, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie...). Son élaboration repose sur l'expertise du réseau de spécialistes du Comité français de l'UICN et des scientifiques du MNHN, en associant étroitement les organisations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces en France.

La Liste rouge nationale constituera un inventaire de référence sur les espèces, elle permettra d'actualiser les données, d'identifier les priorités d'action et de suivre l'évolution de l'état de la biodiversité en France. Après les reptiles, les amphibiens et les oiseaux nicheurs de métropole, les prochains chapitres des mois à venir porteront sur les mammifères et les crustacés métropolitains et sur les oiseaux d'outre-mer. De nombreux autres chapitres seront mis en chantier dans le courant de l'année 2009.

Comment estime-t-on le risque de disparition d'une espèce ?

La méthodologie mondiale définie par l'UICN s'appuie sur cinq critères d'évaluation. Ces critères reposent sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, comme la taille de la population de l'espèce, son taux de déclin, l'aire de sa répartition géographique et son degré de fragmentation.

En confrontant la situation de chaque espèce aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, on définit pour chacune d'elles si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU) en fonction des données disponibles.

Avec le soutien de :



Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine

Deuxième volet de la Liste rouge nationale, ce chapitre vise à dresser un bilan du niveau de menace pesant sur les oiseaux nicheurs de métropole, sur la base des critères de référence de l'UICN. Pour ces évaluations, le MNHN et le Comité français de l'UICN ont travaillé en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux, la Société d'études ornithologiques de France et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

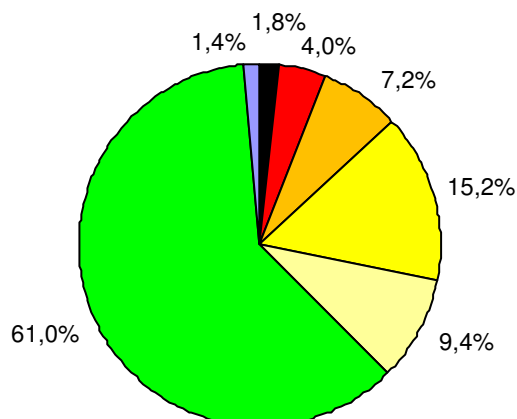
Au total, 296 espèces de l'avifaune nicheuse sont trouvées sur le territoire métropolitain. Certaines d'entre elles, conformément à la méthodologie, n'ont pas été soumises à l'évaluation (19 espèces au total) : les espèces qui ne se reproduisent en métropole que de manière occasionnelle

ou marginale, comme la Mouette pygmée et le Faucon kobez, et les espèces non natives introduites en métropole dans la période récente (après l'année 1500), comme le Cygne tuberculé et le Faisan vénéré.

Finalement, 277 espèces d'oiseaux ont été passées au crible des critères de la Liste rouge. Huit experts ont contribué à la phase préalable de vérification des données et ont validé les analyses lors de l'atelier final d'évaluation. Les résultats sont présentés dans la figure ci-dessous.

De plus, pour quelques espèces, une évaluation complémentaire a été réalisée pour certaines sous-espèces (cf. tableau ci-après).

Répartition des 277 espèces d'oiseaux nicheurs évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge



© Georges Olloso

Le Héron crabier, une espèce classée "quasi menacée" dans la Liste rouge nationale.

Comité d'évaluation

Experts

Bernard Deceuninck
Frédéric Jiguet
Pierre Migot
Pierre Nicolau-Guillaumet
Alain Perthuis
Jean-Philippe Sibley
Jean-Marc Thiollay
Pierre Yésou

Evaluateurs Liste rouge

Jacques Comolet-Tirman
Patrick Haffner
MNHN
Florian Kirchner
Comité français de l'UICN

Quelques exemples d'oiseaux nicheurs de France métropolitaine

Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*

CR

Il s'agit là du plus menacé des passereaux français, avec une population de 30 à 40 couples située exclusivement dans les plaines méditerranéennes. Cette espèce doit son statut critique à son aire de répartition très réduite estimée à moins de 100 km², soit une surface infime par rapport à la zone occupée il y a moins d'un siècle, qui s'étendait alors de la Méditerranée à l'Île-de-France et à la Champagne-Ardenne. De plus, sa population est très fragmentée et ses effectifs tout comme l'étendue et la qualité de son habitat manifestent une tendance défavorable.



© Jean-Philippe Siblet

La Pie-grièche à poitrine rose décline fortement en Europe de l'Ouest, en particulier en Espagne où elle est classée "en danger critique" également, avec seulement une dizaine de couples connus en Catalogne, ou en Italie. Parmi les menaces qui pèsent sur cette espèce figurent l'intensification des pratiques agricoles (y compris en viticulture et en arboriculture) et la disparition des prairies naturelles. La situation plus favorable de certaines populations orientales explique que l'espèce ne soit pas considérée comme menacée à l'échelle de l'Europe.



© Christian Aussaguel / LPO

Milan royal *Milvus milvus*

VU

Le statut de menace de cette espèce a longtemps été sous-estimé. La responsabilité de la France est importante pour la nidification de ce rapace, étant donné son statut "quasi menacé" (NT) au niveau mondial et sa répartition essentiellement située dans l'ouest de l'Europe. La France abriterait 1/6^{ème} de la population mondiale du Milan royal.

Sensible aux persécutions, aux empoisonnements par appâts toxiques et aux modifications du paysage, ce magnifique planeur doit son statut "vulnérable" à la petite taille de sa population nationale (environ 3000

couples à l'heure actuelle) et au déclin continu de ses effectifs sur les 10 dernières années. Il régresse également fortement dans les pays voisins, notamment en Espagne et en Allemagne qui constituent avec la France les bastions historiques de l'espèce. Les possibilités d'immigration et de renforcement du Milan royal en France à partir des populations voisines apparaissent donc faibles et en diminution.

Pingouin torda *Alca torda*

CR

C'est sans conteste le plus rare et le plus menacé de tous nos oiseaux marins. Malgré les actions de protection des colonies, le Pingouin torda s'avère toujours menacé par la pollution aux hydrocarbures et pourrait être affecté par la réduction de ses ressources alimentaires.

Cette espèce doit son statut critique à une évolution des populations très défavorable. De 500 couples en 1960, les effectifs ont chuté de 80% en trois générations pour tomber à une trentaine de couples seulement en 2006. De plus, son aire de répartition en France, limitée à la Bretagne, est très réduite. La Scandinavie et les îles Britanniques concentrent l'essentiel des effectifs européens, mais malgré la relativement bonne santé des populations britanniques, les possibilités d'immigration en direction des populations françaises restent faibles. Dans les années à venir, le changement climatique pourrait renforcer le caractère nordique de l'espèce, alors qu'elle se trouve actuellement en France en limite méridionale de son aire de répartition.



© Jean-Philippe Siblet

La Liste rouge des espèces menacées en France

Râle des genêts

EN

Crex crex

Cette espèce des prairies humides est menacée par l'altération et la destruction de son habitat naturel, dues aux changements des pratiques agricoles. La fauche, précoce et mécanisée, entraîne notamment une mortalité accrue des poussins. Depuis les années 1990, un plan d'action européen est consacré à cette espèce classée en catégorie "quasi menacée" au niveau mondial.

En France, le Râle des genêts se classe parmi les espèces "en danger" en raison de la forte diminution de ses effectifs. Sa population nationale était estimée entre 620 et 690 couples en 2007, contre 1140 à 1280 en 1998, soit un déclin de l'ordre de 50% en 10 ans. Son statut défavorable dans la plupart des pays d'Europe ne permet pas d'envisager à moyen terme un renforcement significatif des populations françaises à partir d'individus des autres pays.



© Louise-Marie Préau / LPO



© Aurélien Audevard

Marouette ponctuée

DD

Porzana porzana

Les marouettes mènent une existence discrète dans les ceintures d'étangs et autres zones humides à végétation dense et à faible hauteur d'eau. Malgré les efforts réalisés pour la protection des zones humides, ces espèces restent menacées par la dégradation de leur habitat, qu'il s'agisse de la disparition de certains marais de petite dimension ou de la banalisation des milieux par différents types d'aménagements. D'autre part, dans les cas où une gestion des niveaux d'eau est mise en œuvre, celle-ci prend rarement en compte les exigences écologiques de ces espèces.

La taille de la population de la Marouette ponctuée en France est inconnue, on estime qu'elle pourrait se situer entre une centaine et un millier de couples. Et les maigres données disponibles ne permettent pas d'apprécier l'évolution de la tendance de cette population au niveau national. En conséquence, la Marouette ponctuée se classe dans la catégorie "données insuffisantes". Les deux autres espèces de marouettes (Marouette de Baillon et Marouette poussin) ont été classées dans la catégorie "en danger critique", car beaucoup plus rares en France. L'exemple de ces espèces met en évidence un besoin d'amélioration des connaissances, indispensable pour permettre la mise en œuvre de mesures de protection appropriées, faute de quoi elles pourraient disparaître du territoire national.

Bouvreuil pivoine

VU

Pyrrhula pyrrhula

Le Bouvreuil pivoine est un passereau forestier qui comptait environ 400 000 couples nicheurs en France dans les années 1990. Les populations reproductrices nationales ont montré récemment un fort déclin, avec une diminution des effectifs de 59% de 1989 à 2007 (dont environ 30% de 2001 à 2007) qui rappelle celle observée outre-manche ou au niveau européen.

Spécialiste des milieux boisés et arbustifs, cette espèce septentrionale qui affectionne notamment les milieux montagneux en France souffre des changements globaux : dégradation des habitats mais aussi changement climatique. Si les effectifs nationaux restent encore non négligeables, la rapidité du déclin des populations ne laisse pas présager d'amélioration future dans un contexte de persistance du réchauffement global.



La Liste rouge des espèces menacées en France

Pic cendré *Picus canus*

VU

Le Pic cendré occupe les grands massifs forestiers, mais également des structures boisées telles que les forêts alluviales et le bocage. Il apprécie particulièrement les secteurs comptant de vieux arbres et des espaces semi-ouverts à proximité, à l'exemple de certaines réserves biologiques. L'espèce doit son statut "vulnérable" à un fort déclin de ses effectifs et de son aire de répartition, cette dernière s'étant considérablement réduite depuis une vingtaine d'années. Toutefois, les causes précises de ce déclin demeurent inconnues. Différentes raisons ont été avancées, telles que l'altération des milieux, la réduction de l'habitat disponible, la disparition des vieux arbres ou la compétition avec d'autres espèces.

Le Pic cendré est devenu rarissime en Bretagne, semble avoir disparu d'Ile-de-France et déclinerait fortement en Champagne-Ardenne. Il pourrait bien être menacé par des modifications d'ordre climatique. En dehors de l'Est de la France, peu de régions semblent encore abriter des populations significatives. L'amélioration des connaissances sur cette espèce discrète et encore assez mal connue apparaît essentielle. Le lancement de la réalisation d'un nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France devra y contribuer.



© Yves Muller



© Georges Olloso

Moineau friquet *Passer montanus*

NT

Bien qu'il puisse être présent en ville, où il apparaît même parfois abondant dans certains pays, ce moineau est en France beaucoup plus campagnard que son « cousin » le Moineau domestique. L'emprise de plus en plus forte du milieu urbain ne joue donc pas en sa faveur. A l'échelle nationale, de fortes variations existent entre régions, si bien que le Moineau friquet peut disparaître ou sembler menacé localement tout en maintenant des populations apparemment stables ailleurs.

Il se classe en France parmi les espèces "quasi menacées". En d'autres termes, une tendance générale défavorable se dégage, sans pour autant atteindre le seuil de 30% de déclin en 10 ans qui placerait l'espèce dans la catégorie "vulnérable". Les données du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) font ainsi état d'une tendance "à surveiller". En Europe, le Moineau friquet est en déclin modéré, mais sa situation varie selon les pays, le Royaume-Uni connaissant par exemple un déclin rapide l'espèce.

Vautour moine *Aegypius monachus*

CR

Hôte des régions méditerranéennes, le Vautour moine avait disparu de France, en particulier suite aux persécutions dont il a fait l'objet. Après avoir figuré pendant environ un siècle au rang des espèces éteintes de notre territoire, ce géant parmi les rapaces fait à nouveau partie de l'avifaune française, grâce à la réussite d'un programme de réintroduction mené dans les Grands Causses. Suite aux relâchers d'individus depuis 1992, la première nidification en milieu naturel a été découverte en 1996.

Malgré la dynamique positive actuelle de ses populations, l'installation encore fragile et les faibles effectifs de l'espèce justifient son classement dans la catégorie "en danger critique". Une grande vigilance reste nécessaire pour assurer sa pérennité. Cette espèce demeure sensible à la perturbation des sites de reproduction, aux empoisonnements et aux électrocutions dues aux collisions sur les lignes électriques. Son avenir en France est lié à la poursuite des actions de conservation engagées.



© Bruno Berthémy

La Liste rouge des espèces menacées en France

Oiseaux nicheurs de France métropolitaine

Les catégories UICN pour la Liste rouge



En partenariat avec :



Espèces menacées de disparition de France :

CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable

Autres catégories :

RE : Espèce éteinte en métropole

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole)

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Marmaronetta angustirostris</i>	Sarcelle marbrée	RE
<i>Oxyura leucocephala</i>	Erismature à tête blanche	RE
<i>Haliaeetus albicilla</i>	Pygargue à queue blanche	RE
<i>Otis tarda</i>	Grande Outarde, Outarde barbue	RE
<i>Oenanthe leucura</i>	Traquet rieur	RE
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	CR
<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine	CR
<i>Porzana parva</i>	Marouette poussin	CR
<i>Porzana pusilla</i>	Marouette de Baillon	CR
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	CR
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	CR
<i>Sterna paradisaea</i>	Sterne arctique	CR
<i>Alca torda</i>	Pingouin torda	CR
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	CR
<i>Pterocles alchata</i>	Ganga cata	CR
<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose	CR
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	EN
<i>Phoenicopterus roseus (Phoenicopterus ruber)</i>	Flamant rose	EN
<i>Elanus caeruleus</i>	Elanion blanc	EN
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	EN
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	EN
<i>Aquila fasciata (Hieraetus fasciatus)</i>	Aigle de Bonelli	EN
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	EN
<i>Porphyrio porphyrio</i>	Poule sultane, Talève sultane	EN
<i>Glareola pratincola</i>	Glaréole à collier	EN

La Liste rouge des espèces menacées en France

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	EN
<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	EN
<i>Larus audouinii</i>	Goéland d'Audouin	EN
<i>Uria aalge</i>	Guillemot de Troil	EN
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	EN
<i>Melanocorypha calandra</i>	Alouette calandre	EN
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	EN
<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle lusciniotide	EN
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	EN
<i>Remiz pendulinus</i>	Mésange rémiz, Rémiz penduline	EN
<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	EN
<i>Calonectris diomedea</i>	Puffin cendré	VU
<i>Puffinus puffinus</i>	Puffin des anglais	VU
<i>Puffinus yelkouan</i>	Puffin yelkouan	VU
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	VU
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	VU
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	VU
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	VU
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	VU
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	VU
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	VU
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	VU
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	VU
<i>Aquila pennata (Hieraaetus pennatus)</i>	Aigle botté	VU
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	VU
<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	VU
<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois	VU
<i>Tetrao urogallus</i>	Grand Tétrás	VU
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	VU
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	VU
<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	VU
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	VU
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	VU
<i>Gelochelidon nilotica (Sterna nilotica)</i>	Sterne hansel	VU
<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	VU
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	VU
<i>Glaucidium passerinum</i>	Chevêchette d'Europe	VU
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	VU
<i>Picus canus</i>	Pic cendré	VU
<i>Dendrocopos leucotos</i>	Pic à dos blanc	VU
<i>Galerida theklae</i>	Cochevis de Thékla	VU
<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU
<i>Saxicola rubetra</i>	Traquet turier, Turier des prés	VU
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU
<i>Hippolais icterina</i>	Hypolaïs icterine	VU
<i>Phylloscopus ibericus (Phylloscopus brehmii)</i>	Pouillot ibérique	VU
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	VU
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	VU
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	VU
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	VU

La Liste rouge des espèces menacées en France

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Hydrobates pelagicus</i>	Pétrel tempête, Océanite tempête	NT
<i>Morus bassanus</i> (<i>Sula bassana</i>)	Fou de Bassan	NT
<i>Ixobrychus minutus</i>	Butor blongios, Blongios nain	NT
<i>Ardeola ralloides</i>	Héron crabier, Crabier chevelu	NT
<i>Casmerodius albus</i> (<i>Ardea alba</i>)	Grande Aigrette	NT
<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	NT
<i>Alectoris graeca</i>	Perdrix bartavelle	NT
<i>Burhinus oediconemus</i>	Œdicnème criard	NT
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	NT
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle	NT
<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	NT
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	NT
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	NT
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle	NT
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	NT
<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniolle à moustaches	NT
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisettes	NT
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	NT
<i>Sitta whiteheadi</i>	Sittelle corse	NT
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	NT
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	NT
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	NT
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	NT
<i>Emberiza calandra</i> (<i>Miliaria calandra</i>)	Bruant proyer	NT
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	LC
<i>Fulmarus glacialis</i>	Pétrel fulmar, Fulmar boréal	LC
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC
<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cormoran huppé	LC
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau, Bihoreau gris	LC
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	LC
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	LC
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	LC
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	LC
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	LC
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	LC
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	LC
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	LC
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	LC
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	LC
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	LC
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	LC
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC

La Liste rouge des espèces menacées en France

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	LC
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	LC
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	LC
<i>Lagopus mutus</i>	Lagopède alpin	LC
<i>Tetrao tetrix</i>	Tétras lyre	LC
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	LC
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	LC
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	LC
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	LC
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule d'eau, Gallinule poule d'eau	LC
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	LC
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	LC
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	LC
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	LC
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	LC
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	LC
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	LC
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	LC
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	LC
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	LC
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	LC
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	LC
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	LC
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	LC
<i>Larus marinus</i>	Goéland marin	LC
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	LC
<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	LC
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	LC
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie, Effraie des clochers	LC
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	LC
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	LC
<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	LC
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	LC
<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	LC
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	LC
<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc	LC
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	LC
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	LC
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	LC
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	LC
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC

La Liste rouge des espèces menacées en France

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	LC
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	LC
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	LC
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	LC
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	LC
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	LC
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	LC
<i>Anthus petrosus</i>	Pipit maritime	LC
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC
<i>Cinclus cinclus</i>	Cincla plongeur	LC
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC
<i>Prunella collaris</i>	Accenteur alpin	LC
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	LC
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC
<i>Saxicola torquatus</i>	Traquet pâtre, Tarier pâtre	LC
<i>Monticola saxatilis</i>	Merle de roche, Monticole de roche	LC
<i>Monticola solitarius</i>	Merle bleu, Monticole bleu	LC
<i>Turdus torquatus</i>	Merle à plastron	LC
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	LC
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	LC
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	LC
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	LC
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	LC
<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	LC
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	LC
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC
<i>Sylvia sarda</i>	Fauvette sarde	LC
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	LC
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	LC
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	LC
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	LC
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	LC
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	LC
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	LC
<i>Ficedula albicollis</i>	Gobemouche à collier	LC
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	LC
<i>Panurus biarmicus</i>	Mésange à moustaches, Panure à moustaches	LC
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	LC

La Liste rouge des espèces menacées en France

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Parus montanus</i>	Mésange boréale	LC
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	LC
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	LC
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	LC
<i>Certhia familiaris</i>	Grimpereau des bois	LC
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	LC
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC
<i>Nucifraga caryocatactes</i>	Cassenoix moucheté	LC
<i>Pyrrhonorax graculus</i>	Chocard à bec jaune	LC
<i>Pyrrhonorax pyrrhonorax</i>	Crave à bec rouge	LC
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	LC
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC
<i>Corvus cornix (Corvus corone cornix)</i>	Corneille mantelée	LC
<i>Corvus corax</i>	Grand Corbeau	LC
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC
<i>Sturnus unicolor</i>	Etourneau unicolore	LC
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC
<i>Petronia petronia</i>	Moineau soulcie	LC
<i>Montifringilla nivalis</i>	Niverolle alpine	LC
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	LC
<i>Serinus citrinella</i>	Venturon montagnard	LC
<i>Serinus corsicana (Carduelis citrinella corsicana)</i>	Venturon corse	LC
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	LC
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	LC
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	LC
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC
<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	LC
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	LC
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	LC
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	DD
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	DD
<i>Picoides tridactylus</i>	Pic tridactyle	DD
<i>Carduelis flammaea</i>	Sizerin flammé	DD

La Liste rouge des espèces menacées en France

Liste des espèces nicheuses non soumises à l'évaluation

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Podiceps grisegena</i>	Grèbe jougris	NA ^b
<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	NA ^b
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	NA ^a
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	NA ^a
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	NA ^b
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	NA ^b
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	NA ^b
<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à œil d'or	NA ^b
<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	NA ^b
<i>Aquila pomarina</i>	Aigle pomarin	NA ^b
<i>Falco vespertinus</i>	Faucon kobez	NA ^b
<i>Eudromias morinellus</i>	Pluvier guignard	NA ^b
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	NA ^b
<i>Philomachus pugnax</i>	Chevalier combattant, Combattant varié	NA ^b
<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	NA ^b
<i>Passer hispaniolensis</i>	Moineau espagnol	NA ^b
<i>Carpodacus erythrinus</i>	Roselin cramoyi	NA ^b
<i>Emberiza melanocephala</i>	Bruant mélanocéphale	NA ^b
<i>Syrnaticus reevesii</i>	Faisan vénéré	NA ^a

(a) Espèce introduite en métropole dans la période récente (après 1500)

(b) Espèce nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole

Liste des sous-espèces nicheuses ayant fait l'objet d'une évaluation particulière

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie Liste rouge France
<i>Hydrobates pelagicus melitensis</i>	Pétrel tempête ssp. melitensis (Méditerranée)	EN
<i>Accipiter gentilis arrigonii</i>	Autour des palombes ssp. arrigonii (Corse)	EN
<i>Falco peregrinus brookei</i>	Faucon pèlerin ssp. brookei (Corse, Provence)	EN
<i>Tetrao urogallus urogallus</i>	Grand Tétrás ssp. urogallus	EN
<i>Hydrobates pelagicus pelagicus</i>	Pétrel tempête ssp. pelagicus (Atlantique)	VU
<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>	Cormoran huppé de Desmarest	VU
<i>Perdix perdix hispaniensis</i>	Perdrix grise de montagne	VU
<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>	Grand Tétrás ssp. aquitanicus (Pyrénées)	VU
<i>Lagopus muta pyrenaica</i>	Lagopède alpin ssp. pyrenaica (Pyrénées)	NT
<i>Lanius senator badius</i>	Pie-grièche à tête rousse ssp. badius (Corse)	NT
<i>Emberiza schoeniclus witherbyi</i>	Bruant des roseaux ssp. witherbyi (Méditerranée)	DD

La Liste rouge des espèces menacées en France



Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le réseau des organismes et des experts français de l'UICN. Sa principale mission est de promouvoir la conservation de la nature en France, en jouant un rôle de plate-forme d'expertise et de concertation sur les enjeux de la biodiversité. Il réunit au sein d'une même structure les principales organisations publiques et associatives œuvrant à la conservation de la biodiversité en France, ainsi que les Ministères de l'écologie et des affaires étrangères.

Le Comité français de l'UICN est également un réseau d'experts réunissant plus de 200 spécialistes répartis en six commissions thématiques. La plus vaste d'entre elles, la Commission de sauvegarde des espèces, rassemble plus de 130 experts. L'UICN International a développé la méthodologie de référence pour guider les pays dans l'élaboration de leur Liste rouge nationale des espèces menacées.

<http://www.uicn.fr>



Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement public à caractère scientifique et culturel, placé sous la double tutelle des Ministères de la recherche et de l'écologie. Il a pour missions la recherche fondamentale et appliquée, la gestion et la conservation des collections issues du patrimoine naturel et culturel, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles et humaines.

En tant que Centre national de référence sur la nature, le MNHN (Service du patrimoine naturel) est responsable de la conduite scientifique de l'inventaire du patrimoine naturel en France. Pour réaliser cette mission, il développe une base de données nationale sur la nature rassemblant des informations sur les espèces présentes sur le territoire national. Institution de renommée internationale, le MNHN dispose grâce aux travaux de ses scientifiques d'une expertise reconnue sur la biodiversité et sa conservation.

<http://www.mnhn.fr>

Chapitre oiseaux nicheurs de France métropolitaine réalisé en partenariat avec :



La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) est une association de défense de la nature reconnue d'utilité publique depuis 1986. Elle a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent. La LPO a acquis, de par l'étendue et la compétence de son réseau, une expertise reconnue sur les oiseaux en France. Elle est le représentant officiel en France de BirdLife International, mandaté par l'UICN pour établir la Liste rouge des oiseaux au niveau international.

<http://www.lpo.fr>



La Société d'études ornithologiques de France (SEOF) est une association qui fédère les ornithologues professionnels ou amateurs et qui assure la diffusion des connaissances. Elle organise et coordonne des enquêtes, suscite et oriente des travaux de recherche, et met à disposition sa riche bibliothèque. Son expérience éditoriale se traduit par la publication de la revue scientifique *Alauda*, d'audience internationale, l'édition de livres thématiques et de faunes régionales et nationales.

<http://www.mnhn.fr/assoc/seof>



L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public de l'Etat qui, selon l'article L421-1 du code de l'Environnement, a pour mission de réaliser des études, des recherches et des expérimentations concernant la conservation, la restauration et la gestion de la faune sauvage, et qui apporte à l'Etat son concours pour l'évaluation de l'état de la faune sauvage, en particulier les espèces d'oiseaux dont la chasse est autorisée.

<http://www.oncfs.gouv.fr>